



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
20 septembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Note du Président du Conseil de sécurité

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été convenu que le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 1820 (2008), 1888 (2009) et 1960 (2010) demandé au paragraphe 18 de la résolution 1960 (2010) serait présenté d'ici à janvier 2012.

De plus, il sera procédé à l'examen des mandats du Représentant spécial et de l'Équipe d'experts demandé au paragraphe 28 de la résolution 1888 (2009) d'ici à janvier 2012.

---

